



AVIS DE MARCHÉ

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses

SEM Ville Renouvelée
31869720800094
75 rue de Tournai, CS 40117
Tourcoing Cedex
59332
France
Point(s) de contact : M. Pascal Roj
Courriel : svanloye@semvr.fr
Code NUTS : FRE11

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.semvr.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <https://semvr.achatpublic.com>

I.2) Informations sur la passation conjointe de marchés

I.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://semvr.achatpublic.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues autre adresse :

SEM Ville Renouvelée
31869720800094
75 rue de Tournai, CS 40117
Tourcoing
59332
France
Point(s) de contact : M. Simon Van Loye
Courriel : svanloye@semvr.fr
Code NUTS : FRE11

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.semvr.fr>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées à l'adresse suivante :

SEM Ville Renouvelée
31869720800094
75 rue de Tournai, CS 40117
Tourcoing
59332
France
Point(s) de contact : M. Simon Van Loye
Courriel : svanloye@semvr.fr
Code NUTS : FRE11

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.semvr.fr>

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Autre type : Société d'économie mixte (SEM)

I.5) Activité principale

Autre activité : Société d'économie mixte (SEM)

Section II : Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé : Travaux de dépollution des sols saturés en eau et des sols non saturés en eau de l'union, situé à Roubaix, Tourcoing et Wattrelos (59)
Numéro de référence : 1313 Union

II.1.2) Code CPV principal

45112340

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte :

Travaux de dépollution des sols saturés en eau et des sols non saturés en eau de l'union, situé à Roubaix, Tourcoing et Wattrelos (59). Les travaux de dépollution avoisinent les 45 000 m³ de terres à traiter

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) Description

II.2.1) Intitulé :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

45112340

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRE11

Lieu principal d'exécution :

A proximité de la rue de l'union et de la rue des métissages à Roubaix et Tourcoing (59)

II.2.4) Description des prestations :

Travaux de dépollution des sols saturés en eau et des sols non saturés en eau de l'union, situé à Roubaix, Tourcoing et Wattrelos (59)

II.2.5) Critères d'attribution

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité – Nom : Mémoire justificatif / Pondération : 55

Critère de qualité – Nom : Optimisation du délai d'exécution des travaux / Pondération : 10

Coût – Nom : Prix / Pondération : 35

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 35

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires

La consultation est passée dans le respect des dispositions de l'ordonnance n° 2015-899 du 23.7.2015 et du décret n° 2016-360 du 25.3.2016. 1 visite de site (non obligatoire) est programmée : Le 29.8.2018 (08 : 30). Les travaux démarreront prévisionnellement en janvier 2019

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

— une lettre de candidature (DC1 ou équivalent) comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement,

— une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23.7.2015 et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La remise d'un DC1 vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur,

— l'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité,

— certification NF X31-620-4 prestations de services relatives aux sites et sols pollués — domaine C (exécution des travaux de réhabilitation) par le LNE ou équivalent,

— attestation AIPR catégories « encadrant » et « opérateur »

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

— déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection :

- capacités professionnelles : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la présente mission,
- capacités techniques : déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature,
- déclaration d'effectif : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années,
- expérience : présentation d'une liste des travaux similaires exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Section IV : Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date : 19/09/2018

Heure locale : 12 : 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : 20/09/2018

Heure locale : 00 : 00

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable : non

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

Le dossier de consultation des entreprises est dématérialisé sur le site <https://semvr.achatpublic.com>.

Le délai de paiement des acomptes est de 60 jours à compter de la réception de la demande d'acompte par le maître d'œuvre.

Le délai maximum de paiement du solde est de 60 jours à compter de la réception du décompte général et définitif par le maître d'ouvrage.

Le marché comporte un marché de base et 3 Prestations supplémentaires éventuelles (PSE) :

— Marché de base : traitement des sols de la zone saturée en eau des sources 2, 3 A (sud) et 4 (surface) et traitement des sols de la zone non saturée en eau de la source 4

— PSE n° 1 : traitement des sols de la zone saturée et de la zone de battement de la nappe au droit de la source 1,

— PSE n° 2 : traitement des sols de la zone saturée et de la zone de battement de la nappe au droit de la source 3b (Nord-Est),

— PSE n° 3 : traitement des sols profonds (situés à plus de 11 m de profondeur) de la zone saturée au droit de la source 4

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal de grande instance (TGI)
13 avenue du Peuple Belge
Lille
59034
France

Téléphone : +33 320783333

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Greffe du Tribunal de grande instance (TGI)
13 avenue du Peuple Belge
Lille
59034
France
Téléphone : +33 320783333

VI.5) Date d'envoi du présent avis :

17/07/2018